



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
26 février 2025
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement

Trente-quatrième session extraordinaire

Genève, 15 et 16 avril 2025

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Le développement économique en Afrique – Libérer le potentiel commercial de l'Afrique : Stimuler les marchés régionaux et réduire les risques.
3. Adoption du rapport du Conseil du commerce et du développement.



II. Annotations

Introduction

1. À la séance plénière de clôture de sa soixante-dix-septième réunion directive, le 5 février 2025, le Conseil du commerce et du développement a décidé de se réunir en session extraordinaire, à la date la plus proche possible, pour examiner l'édition 2024 du *Rapport sur le développement économique en Afrique*.

Point 1

Adoption de l'ordre du jour

2. L'ordre du jour provisoire de la session est reproduit à la section I ci-dessus.

Documentation

TD/B(S-XXXIV)/1 Ordre du jour provisoire annoté

Point 2

Le développement économique en Afrique – Libérer le potentiel commercial de l'Afrique : Stimuler les marchés régionaux et réduire les risques

3. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil examinera le *Rapport 2024 sur le développement économique en Afrique*, intitulé *Libérer le potentiel commercial de l'Afrique : Stimuler les marchés régionaux et réduire les risques*. Dans cette publication, la CNUCED analyse le lien entre le commerce, l'intégration régionale et la stabilité afin de trouver comment rendre l'Afrique plus résiliente face à des problèmes mondiaux interconnectés. Elle donne des orientations pour l'élaboration de stratégies et de programmes proactifs et adaptatifs qui permettront aux entreprises commerciales, aux acteurs économiques et aux investisseurs (nationaux et étrangers) de faire du commerce (en particulier du commerce intra-africain) et de la coopération régionale (par le renforcement des partenariats commerciaux et économiques) des moyens de réduire l'exposition perçue aux chocs et de surmonter les facteurs de vulnérabilité immédiate face à la polycrise.

Documentation

UNCTAD/ALDC/AFRICA/2024 *Rapport 2024 sur le développement économique en Afrique*
Libérer le potentiel commercial de l'Afrique : Stimuler les marchés régionaux et réduire les risques

UNCTAD/ALDC/AFRICA/2024 *Rapport 2024 sur le développement économique en Afrique*
(Overview) *Libérer le potentiel commercial de l'Afrique : Stimuler les marchés régionaux et réduire les risques*
Aperçu général

Point 3

Adoption du rapport du Conseil du commerce et du développement
